

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 03230 Numéro SIREN : 879 189 264 Nom ou dénomination : 5AAB-ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 14984

Désignation de l'entreprise SASU 5AAB ELEC										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 43 AVENUE DU 08 MAI 1945 95200 SARCELLES															
SIREN 8 7 9 1 8 9 2 6 4															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 2 2															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	46 738	030	8 335	38 402								
	Immobilisations financières * (1)		040	1 200	042		1 200								
	Total I (5)		044	47 938	048	8 335	39 602								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	32 290	070		32 290							
		Autres* (3)		072	8 942	074		8 942							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	43 299	086		43 299								
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	84 530	098		84 530									
Total général (I + II)										110	132 468	112	8 335	124 132	
PASSIF												Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*							120	2 003						
	Écarts de réévaluation							124							
	Réserve légale							126							
	Réserves réglementées*							130	27 871						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)							132	28 307						
	Report à nouveau							134							
	Résultat de l'exercice							136	3 879						
	Provisions réglementées							140							
	Total I							142	62 059						
Provisions pour risques et charges							Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156	24 279						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*							166	5 613						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 2 100)							172	32 182						
Produits constatés d'avance							174								
Total III							176	62 073							
Total général (I + II + III)										180	124 132				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	26 900							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 5AAB ELEC

Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 1 0 2 1 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210			
	Production vendue	Biens	215		214			
		Services*	217		218	343 554		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	2		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	343 556		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	754		
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1 321		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	150 444		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 766			
	Rémunérations du personnel*				250	107 265		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	53 245		
	Dotations aux amortissements*				254	5 255		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	2		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	320 051		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	23 504		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294			
Produits exceptionnels (IV)					290	15		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	18 956		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	685		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	3 879		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	3 879	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	685				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexes A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Créanc report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350		
	Dont divers							
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	4 564
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	4 564	372

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 2 2

SIREN 8 7 9 1 8 9 2 6 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 5AAB ELEC

ADRESSE (voie) 43 AVENUE DU 08 MAI 1945

CODE POSTAL 95200

VILLE SARCELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SINGH Prénom(s) HARPREETNom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 20101993 N° Département 99 Commune DASUYA Pays INAdresse : N° 43 Voie AVENUE DU 8 MAI 1945Code Postal 95200 Commune SARCELLES Pays FRTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2022

Exercice ouvert le	01112021	et clos le	31102022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			☐		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SASU SAAB ELEC 43 AVENUE DU 08 MAI 1945 95200 SARCELLES France	43 AVENUE DU 08 MAI 1945 95200 SARCELLES
SIRET 87918926400010	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	PEINTURE RENOVATION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	4 564	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50 C
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du consultant
	GABINET C.C.G 43 Rue du Commandant Roland 95200 SARCELLES 63 RUE MARCELIN BERTHELOT Tél : 01 70 13 35 36 - 05 81 82 14 27 E-mail : sarlec@consultant.com Siret : 830 425 716 00052 - Code NAF : 7022Z
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 12012023 Lieu : SARCELLES Qualité : GERANT Nom du signataire : M HARPREET SINGH

S.A.S.U. 5AAB-ELEC

Au capital de DEUX MILLE EUROS (2 000) €uros

43 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 95200 SARCELLES

RCS DE PONTOISE 879 189 264

A.P.E. : 4334 Z

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 05/06/2024**

PROCES VERBAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Cinq Juin à 11 heures 30, les associés de la Société **5AAB-ELEC, société par actions simplifiée à associé unique**, au capital de Mille (2.000) €uros constitué de CENT (100) actions de Vingt (20) €uros chacune, dont le siège social est à **43 Avenue Du 8 Mai 1945, 95200 SARCELLES**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège.

Sont présents ou représentés :

- **M. HARPEET SINGH**.....100 Actions

Total des parts : **CENT ACTION de VINGT €UROS chacune**,.....100 Actions

La séance est ouverte sous la présidence de **M. HARPEET SINGH**, agissant en qualité de Gérant, qui constate que l'associé présent ou représenté possède plus de la moitié des parts sociales et que, l'Assemblée, ainsi régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La présidence dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence;
- le rapport de gestion;
- le bilan, l'annexe
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

La présidence rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- o Quitus à la gérance
- o Affectation des résultats de l'exercice
- o Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant

Puis déclare la discussion générale ouverte.

- PREMIERE RESOLUTION -

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de **l'exercice 01/11/2021- 31/10/2022** tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat **positif de 4 564 €**.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- DEUXIEME RESOLUTION -

Bénéfice de l'exercice **4 564 €**.

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à **4 564 €** de la manière suivante :

- Autres réserves pour la totalité, soit **4 564 €**.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années :

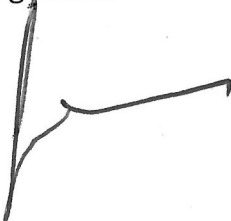
Aucuns dividendes versés

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à treize heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par l'associé présent à l'assemblée.

Signature

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical stroke followed by a horizontal stroke with a small hook at the end.

**Fait à LE BOURGET,
Le 05 JUIN 2024**

PROCURATION

Je soussigné(e), **M. HARPEET SINGH**, demeurant au **06 Rue Lamartine 60540 BORNEL**, agissant en qualité de **GERANT** de la Société **5AAB ELEC** au capital de **2 000, 00 euros** dont le siège social est fixé **43 RUE DU COMMANDANT ROLLAND 93350 LE BOURGET**

Donne par les présentes pouvoir à :

La **SARL C.C.G** sise au **43 RUE COMMANDANT ROLLAND 93350 LE BOURGET**, représentée par **M. Rasib CHAUDRY**, agissant en qualité de Gérant :

- De faire, pour moi et en mon nom, au Tribunal de commerce tous dépôts, immatriculations, modifications au Registre du Commerce et des Sociétés.
- A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée ou décharge et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à LE BOURGET
Le 05 JUIN 2024

LE MANDATAIRE

CABINET C.C.G
43, Rue du Commandant Rolland
93350 Le Bourget
Tél: 01 75 73 35 36 - 09 81 82 14 27
E-mail: sarlccg@consultant.com
Siret: 830 425 716 00032 - Code NAF: 7022Z

LE MANDANT

(Signature + mention « bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir

